

Epreuves du nouveau bac: Blanquer évoque une "quarantaine" d'établissements perturbés

Paris, 21 janv. 2020 (AFP) -

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a fait état mardi d'une "quarantaine" de lycées perturbés lors des épreuves de contrôle continu du nouveau baccalauréat qui viennent de débiter et dont les syndicats enseignants demandent la suppression.

Ces épreuves, connues sous le sigle "E3C", doivent s'étaler sur un mois et demi en fonction des lycées. Grandes innovations du nouveau bac, elles sont réparties en trois sessions sur les années de première et terminale et comptent pour 30% de la note finale.

"Plus de 420 lycées sont entrés dans ces épreuves et dans l'immense majorité des cas cela se passe en toute sérénité, il n'y a donc pas d'impréparation technique de la part de l'institution", a affirmé M. Blanquer devant l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au gouvernement.

"En revanche, dans 10% des cas, c'est à dire une quarantaine de lycées, il y a en effet eu des perturbations", a-t-il énuméré, condamnant le "désordre provoqué".

Selon le ministre, dans "moins d'une dizaine de cas", des épreuves ont dû être reportées en raison des protestations.

En région Aquitaine par exemple, selon le rectorat, plus de 80% des épreuves ont pu se dérouler mardi matin. Mais elles ont été reportées dans trois établissements au moins: à Bordeaux, Gradignan (Gironde) et à Lescar (Pyrénées-Atlantiques).

Depuis plusieurs jours, des syndicats d'enseignants et professeurs appelaient à diverses actions sur les réseaux sociaux pour "faire barrage" à ce nouveau bac mis en place par Jean-Michel Blanquer, dénonçant son "impréparation".

Les perturbations ont commencé dès le week-end. Samedi, les épreuves qui devaient se tenir au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, ont été annulées après l'intrusion d'opposants dans les couloirs de l'établissement.

"C'est un scandale", avait réagi dimanche à ce sujet M. Blanquer sur France inter. "C'est très grave et il y aura donc des poursuites". "Je ne cède pas à ce genre d'intimidation".

Les opposants au nouveau bac envisagent plusieurs modes d'actions (grèves de surveillance, refus de corriger les copies ou de transmettre les notes), comme lors de la dernière session du bac très perturbée.

Après ces actions en juin, le ministère a sanctionné 50 d'entre eux d'un avertissement ou d'un blâme - les deux premiers échelons des sanctions disciplinaires - pour s'être introduits dans des salles de corrections ou encore avoir participé à une altercation, selon le ministère.

Au total, 4.000 professeurs se sont vus retirer depuis septembre et jusqu'à fin janvier un trentième de leur salaire par jour de grève menée au moment de la correction du bac 2019, a-t-on appris de même source.

Cela concerne les profs qui avaient refusé de surveiller les épreuves du bac et ceux qui n'ont pas corrigé ou rendu leurs copies dans les temps, début juillet. Cinq cents enseignants ont aussi été concernés par des rappels à leurs obligations professionnelles.

asm-pbl/ito/rfo/tes

Afp le 21 janv. 20 à 18 31.